

### « ESPACE NORD », UNE COLLECTION DE LITTÉRATURE BELGE DE LANGUE FRANÇAISE : Entretien avec Tanguy Habrand

---

RELIEF – *Revue électronique de littérature française* 14 (2), 2020, p. 168-178

DOI: [doi.org/10.18352/relief.1098](https://doi.org/10.18352/relief.1098)

ISSN: 1873-5045 – URL: [www.revue-relief.org](http://www.revue-relief.org)

This article is published under a CC-BY 4.0 license

---

La collection « Espace Nord », qui rassemble plus de 360 titres du patrimoine littéraire francophone belge, est un important outil de valorisation des auteurs belges auprès du monde scolaire et du public. Jan Baetens discute avec Tanguy Habrand, assistant à l'Université de Liège et responsable de la collection « Espace Nord », du travail de médiation littéraire accompli à travers cette collection exceptionnelle.

*Jan Baetens (JB) – Il existe de par le monde bien des collections 'patrimoniales', qui mettent à la disposition du grand public l'essentiel d'une certaine tradition littéraire, mais le cas d'« Espace Nord » est singulier à plus d'un titre. Pourriez-vous situer un peu les objectifs de la collection au moment de sa création en 1983, c'est-à-dire au lendemain des grands débats sur la 'belgitude' ?*

Tanguy Habrand (TH) – L'identification de la littérature belge et la définition de ses rapports à l'espace local a connu un tournant autour de 1980. La naissance de la Communauté française de Belgique, que l'on nommera plus tard la Fédération Wallonie-Bruxelles, a vu la région se doter d'une série de lieux et d'instances capables de promouvoir la littérature francophone de Belgique en toute autonomie. Un événement majeur en a donné le signal de départ : le Festival Europalia 1980, consacré à la Belgique. La littérature a bénéficié à cette occasion d'un grand coup de projecteur, notamment au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, où une librairie temporaire donnait à voir l'étendue de la production locale, centrée sur les œuvres de quatre-vingts auteurs contemporains.

Les pouvoirs publics, soucieux de prolonger l'opération, ont institué en 1981 l'association sans but lucratif Promotion des Lettres belges de langue française. Elle préfigurait alors le Service général des Lettres et du Livre, qui dépend aujourd'hui du Ministère de la Culture. La « Promotion des Lettres » a pérennisé la librairie du Palais des Beaux-Arts, organisé des rencontres, des

animations et des expositions autour de la littérature belge, réalisé des publications parmi lesquelles la revue d'actualité *Le Carnet et les Instants* (1982). C'est aussi autour de la Promotion des Lettres que s'est élaborée une politique du livre en bonne et due forme, avec toute une série de commissions et d'instances d'avis remettant des bourses, des aides à l'édition, des prix, etc. Le travail a porté d'un côté sur la création contemporaine, et de l'autre sur le patrimoine. Ce dernier était le socle historique absent, car largement méconnu, sur lequel l'avenir pourrait se construire.

La collection « Espace Nord » est née dans ce cadre-là. Il s'est agi à l'origine d'une création des pouvoirs publics, venue prendre le relais de la collection « Passé Présent » (1976) de l'éditeur Jacques Antoine, laquelle bénéficiait déjà d'un certain soutien de la part de l'État. L'aide apportée à « Espace Nord » va prendre la forme d'un contrat-programme, une première dans l'histoire de l'édition belge. Au rang des points communs avec « Passé Présent », on peut citer la redécouverte des grands textes de la littérature belge et la publication d'une préface signée par un écrivain belge contemporain, complétée par des éléments documentaires en fin de volume. Là où « Espace Nord » prend véritablement ses distances avec son modèle, c'est dans le choix du format de poche. L'enjeu est alors de proposer des ouvrages à prix attractif, qui puissent être notamment lus dans les écoles. Cette dimension pédagogique se retrouve d'ailleurs dans le profil de l'éditeur auquel les pouvoirs publics ont confié la collection : Labor, un éditeur à la fois littéraire et scolaire.

*JB – Telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, la collection a beaucoup évolué par rapport à ses premières années. Elle s'est renouvelée, mais sans renier ses origines. Quels sont les grands changements, en matière de gestion mais aussi en matière de politique éditoriale, qu'on peut distinguer dans la trajectoire d'« Espace Nord » ? Comment se justifie par exemple la décision de mélanger classiques et œuvres plus récentes ?*

TH – Une des évolutions qui se sont produites en quarante ans est liée à la coexistence, en « Espace Nord », d'une logique de canonisation et d'une logique de réédition qui est celle de l'édition de poche. Ces deux logiques ne s'excluent pas. Elles représentent des tendances plus ou moins fortes en fonction des époques. Il est d'ailleurs important de souligner que la prise en considération du contemporain n'est pas tout à fait neuve au sein de la collection « Espace Nord ». Tout dépend de ce que l'on entend par « patrimoine ». Le premier titre publié en 1983 était un roman de Georges Simenon, *Le Bourgmestre de Furnes*, certes daté de 1939, mais que l'on devait à une légende vivante des Lettres belges. Dans le même esprit sont apparus très vite des auteurs comme Hubert

Juin, Marcel Moreau ou Madeleine Bourdouxhe. Dès l'origine, « Espace Nord » a moins suivi une logique de panthéonisation que de nobélisation.

Je dirais que c'est à la fin des années 1990 que la collection a commencé à adopter, sans renier ses missions patrimoniales, le fonctionnement plus traditionnel de l'édition de poche. C'est particulièrement visible avec la publication coup sur coup d'André-Marcel Adamek, d'Armel Job et de Thomas Gunzig. Un exemple plus récent de cette logique est le roman *Un monde sur mesure* de Nathalie Skowronek, publié en 2017 chez Grasset et en 2019 en « Espace Nord ». Cette évolution est à la fois due à des raisons de nécessité éditoriale (le patrimoine littéraire belge n'est pas inépuisable, sauf à s'attaquer à des œuvres du passé dans une pure perspective scientifique, historique, mais forcément limitées à un public restreint de spécialistes), de nécessité commerciale (parce que le montage financier de la collection ne permet pas d'évacuer la question des ventes : elles sont essentielles à la survie du projet), de stratégie des pouvoirs publics (le catalogue comme vitrine de la production en Fédération Wallonie-Bruxelles) et d'image.

Précisons toutefois qu'il n'y a pas, d'un côté, des classiques réservés aux plus lettrés et, de l'autre, des textes contemporains accessibles à tous. Il suffit de parcourir le catalogue pour s'en rendre compte : certains textes contemporains sont, en raison de leur caractère expérimental, beaucoup moins accessibles que des textes du passé. Il n'y a donc pas de corrélation entre la jeunesse des projets publiés et ce que l'on pourrait appeler un niveau général d'exigence.

*JB – Bien que gérée par vous, au sein de la maison d'édition [Les Impressions Nouvelles](#), « Espace Nord » est une collection qui appartient à un acteur public, à savoir la Fédération Wallonie-Bruxelles. Quel est le cahier des charges de la maison à qui la Fédération a confié la gestion de la collection, tant du point de vue « culturel » que du point de vue « commercial » ? Et comment se fait l'évaluation de votre gestion ?*

TH – Avant d'être rachetée par la Fédération Wallonie-Bruxelles en 2010, la collection « Espace Nord » a appartenu pendant une vingtaine d'année aux Éditions Labor. Suite à la faillite de cet éditeur en 2007, elle est passée en un temps très court aux mains des Éditions Luc Pire, puis de La Renaissance du Livre. Ce dernier n'a pas souhaité continuer à exploiter « Espace Nord », dont il avait hérité accidentellement au gré de différents rachats.

Pendant toutes ces années, la collection « Espace Nord » a été soumise à un régime de contrat-programme assez strict, qui ne prévoyait pas seulement un quota de parutions, mais un ensemble d'obligations. On peut dire que ce système ressemblait très fort à celui qui prévaut aujourd'hui, à la différence près

que la gestion de la collection « Espace Nord » est désormais régie par un marché public. De ce fait, le gestionnaire remet son mandat en jeu tous les quatre ans. Il n'est donc pas assuré que Les Impressions Nouvelles resteront en charge de la collection aussi longtemps qu'elles le souhaiteraient, car le marché public est soumis aux lois de la concurrence quantitative et qualitative des dossiers de candidature. C'est la règle.

Le cahier des charges prévoit un nombre minimum de parutions par an, fixé à 16 titres, qui se répartissent entre nouveaux titres publiés (la suite de la collection) et rééditions d'anciens numéros de la collection. Car en quarante ans, certains titres nécessitent d'être repris, retravaillés, quand ils ne sont pas tout simplement épuisés. Un nombre plus réduit de titres numériques est attendu (dix), de même que la réalisation de ressources pédagogiques. Ce sont les tâches essentielles en matière de production. À côté de cela, qui est le cœur de l'activité, il existe toute une série de contreparties en matière de diffusion et de promotion, de même qu'un certain nombre d'interdits (relatifs aux soldes ou au pilon par exemple, qui doivent faire l'objet d'une discussion préalable avec les pouvoirs publics). L'objectif est d'éviter qu'une certaine paresse ne s'installe, que la gestion ne parte dans une mauvaise direction. À titre d'exemple, les Éditions Labor finissantes avaient pris certaines libertés par rapport à « Espace Nord » qui auraient pu totalement briser l'identité de la collection : publication de titres d'auteurs français et britanniques, création d'un grand format pour des inédits (« Grand Espace Nord »), et cession de 50 titres du fonds à un soldeur qui les avait bradés au prix de 1 euro, ce qui a été catastrophique en termes d'image.

Indépendamment d'une évaluation qui a lieu deux fois par an, en réunion avec des responsables de la Promotion des Lettres (Nadine Vanwelkenhuyzen et Laurent Moosen), notre travail est encadré par un comité dont l'existence est elle-même fixée par le cahier des charges. Ce comité qui compte un peu moins de dix membres se compose de spécialistes de la littérature belge, choisis en fonction de leurs activités : universités, librairies, bibliothèques, enseignement, auteurs. D'un côté, ce comité fait des propositions de titres à paraître dans la collection, participe aux débats sur la pertinence de tel ou tel titre. Son avis est un avis consultatif, à savoir que l'éditeur peut, en cas de désaccord, ne pas tenir compte de cet avis – dans les faits, c'est extrêmement rare. De l'autre, le comité sert en quelque sorte de garant permanent de la qualité du travail accompli, et du respect de l'esprit « Espace Nord », aussi bien à l'échelle globale que sur des aspects plus particuliers comme la validation des postfaces.

La gestion de la collection « Espace Nord » s'inscrit par conséquent dans un dispositif à la fois contraignant et relativement ouvert. Contraignant dans la mesure où il y a un certain nombre de règles à respecter. Mais ouvert puisqu'il

existe une véritable autonomie de fonctionnement à l'intérieur de ce cadre. La liste des parutions de la collection « Espace Nord » n'est pas édictée d'en haut. Chaque décision en matière de publication fait l'objet d'une réflexion collective et le comité sait se montrer attentif à la réalité du marché, dont nous discutons plutôt avec notre diffuseur-distributeur Harmonia Mundi.

*JB – Une des singularités d'« Espace Nord » est d'avoir opté pour le format de poche (d'où le sobriquet typiquement belge, si on ose dire, de « Pléiade du pauvre »). Ce choix paraît judicieux en vue des objectifs de démocratisation culturelle de la littérature. Mais quels sont en fait les avantages et les inconvénients du poche dans le contexte plus large d'une politique de patrimonialisation ?*

TH – La notion de « Pléiade du pauvre » est une expression qui prête à réfléchir. Et elle ne s'applique d'ailleurs pas seulement à « Espace Nord ». Elle s'est également cristallisée autour des collections « Bouquins » (qui a pratiquement le même âge qu'« Espace Nord ») chez Robert Laffont et « Quarto » chez Gallimard. Il y a quelques années, j'avais pris l'habitude de dire qu'« Espace Nord » était une sorte de « Pléiade avec un esprit Marabout » (pensant aux collections littéraires de la maison dans les années 1950-1970, lorsqu'elle était établie à Verviers), mais je ne suis plus très friand de la comparaison. Elle sous-entend en effet que tout effort de patrimonialisation mené en dehors de l'édition de luxe consisterait en une version dégradée.

Les avantages liés à l'édition de poche sont évidemment les plus connus. La révolution permanente du livre de poche est d'abord liée à une question de prix, qui permet de toucher un public plus large. Je vois néanmoins deux principaux inconvénients. Le premier, c'est le fait que l'économie du livre de poche est fondamentalement industrielle. Le livre de poche n'atteint l'équilibre financier que parce qu'il est produit en un grand nombre. Le format est pensé à l'origine pour des valeurs sûres, qui ont déjà fait leurs preuves en première édition. Ce n'est pas le cas d'« Espace Nord », puisque la redécouverte y occupe une place essentielle, et que nous représentons un espace littéraire marginal de la francophonie, dominé, par rapport à la France. C'est là toute la raison d'être de la participation active des pouvoirs publics, dont l'intervention consiste à rendre possible ce qui ne pourrait exister sans elle au format de poche. Le deuxième inconvénient a trait à la concurrence interne au monde du livre de poche. Pour les raisons que je viens d'exposer, « Espace Nord » entre en concurrence avec des titres à fort potentiel commercial, et il faut souvent faire preuve d'inventivité pour exister dans ces espaces. Le format semi-poche de la collec-

tion « Espace Nord », légèrement plus grand, permet néanmoins de circuler plus librement en librairie, en n'étant pas forcément soumis à la catégorie poche.

*JB – Une collection comme « Espace Nord » ne se définit pas seulement par rapport à des auteurs et des œuvres, mais aussi par rapport à des institutions et surtout par rapport à des idées qu'on se fait sur ce qu'est la littérature belge (de langue française, car l'horizon de cette littérature semble moins la Belgique que la France). Or, dans cette discussion, interminable sans doute, « Espace Nord » n'est pas un acteur passif : loin de simplement refléter les transformations de nos idées sur cette littérature belge, elle les informe, les infléchit, les invente peut-être. Comment voyez-vous cette dynamique ?*

TH – Cela tient à la fois aux choix éditoriaux posés (qui contribuent évidemment à fixer une certaine image, bien qu'incomplète, de la littérature francophone de Belgique) et au travail critique mené au sein de la collection. Car « Espace Nord » est aussi le lieu d'un discours sur la littérature belge, lieu qui a connu des évolutions au fil du temps. À l'origine, les volumes de la collection « Espace Nord » comportaient une préface et une lecture placée en fin de volume. La préface était généralement confiée à un auteur, de manière à introduire le livre, mais aussi à établir une filiation. La fonction de la préface était de tisser des liens entre le passé et le présent, au cours d'un bref exercice d'admiration qui pouvait être pris en charge par un descendant artistique ou un témoin. Dès les années 1990, les préfaces se sont faites plus rares. Il n'y avait plus de systématisme dans leur publication. Lorsque nous avons réfléchi aux contours de la collection « Espace Nord » en 2012, avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et le comité d'accompagnement de la collection, nous avons pris la décision de ne pas renouer avec la rédaction de préfaces, sauf exception.

Pour leur part, les postfaces (on parlait de « lectures » à l'origine) ont toujours eu pour objectif de faire parler l'œuvre, en l'analysant et en la situant dans son contexte. Dans l'absolu, la fonction de ces textes critiques a peu évolué avec le temps, si on compare les années 1980-1990 et les années 2010. Entre ces deux périodes, leur histoire a toutefois été mouvementée, car elles ont disparu pendant plusieurs années de la collection « Espace Nord ». Cela correspond à une époque où la collection s'est très nettement convertie aux principes de l'édition de poche. On peut y voir une simplification des procédures (il faut programmer très longtemps à l'avance un titre quand on souhaite qu'il ait une postface), une réduction des coûts de production, la peur aussi, peut-être, que les postfaces n'aient quelque chose d'intimidant pour le lecteur : dans l'esprit de certains éditeurs, la postface a tendance à trop « faire science ». Autre hypo-

thèse, le fait que l'on ne savait peut-être pas trop comment, à cette époque, rédiger un commentaire relatif à des contemporains.

Au niveau du recrutement des auteurs, la plupart des postfaces ont été confiées historiquement à des universitaires (enseignants, chercheurs, assistants). C'est un axe de travail que nous avons maintenu en grande partie, mais la spécialité prime sur la fonction. Ce qui nous importe avant tout, c'est de trouver la personne (le ou la *critique*) qui sera la plus apte à produire un discours original, construit et pertinent sur l'œuvre dont il est question. La vocation de ces postfaces est d'informer le lecteur, de servir la cause de la critique de la littérature francophone belge, et si possible de faire référence. La postface doit être accessible à tous, elle a une fonction pédagogique, mais elle n'est pas un outil pédagogique à part entière : nous réalisons parallèlement des dossiers pédagogiques qui assurent cette fonction, hors livre.

*JB – « Espace Nord » est une collection éminemment « située » : elle vise un certain public tout comme elle programme un certain usage. Mais ce public est-il seulement belge, et cet usage est-il seulement didactique ? Et comment la collection se positionne-t-elle par rapport à la possible pluralité de ses publics comme par rapport à l'éventuelle diversité de ses usages ? Ces publics et ces usages ont-ils évolué au cours des temps ?*

TH – Dans les discussions qui se tiennent en comité et avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, la dimension pédagogique occupe une place déterminante, mais elle n'est pas première. Je veux dire par là que la collection « Espace Nord » n'est pas une collection scolaire qui s'adresserait accidentellement au grand public des lecteurs. Il s'agit d'abord d'une collection littéraire au sens traditionnel du terme, fondée comme la plupart des collections sur une contrainte (comme on parle de texte à contrainte, au sens de principe générateur), en l'occurrence de lieu ou d'origine.

Pour toucher le public scolaire, nous pouvons travailler à trois niveaux au moins : en choisissant de publier certains titres qui peuvent répondre aux attentes de l'enseignement (aux attentes et non à un programme, car il n'y a pas de « programme » imposé d'auteurs belges à lire en classe, la littérature belge n'est d'ailleurs pas une matière officiellement inscrite dans les matières de l'enseignement secondaire) ; en réalisant des documents à caractère pédagogique, qui ont leur existence propre en dehors des volumes (ils ne se confondent donc pas avec les postfaces, qui demeurent un texte critique sans ancrage pédagogique au sens strict) ; en communiquant auprès des enseignants et des écoles, au travers d'envoi d'informations ou de formations.

Pour le reste, nous sommes évidemment sensibles à la diversité des publics, dont nous tâchons de tenir compte dans nos choix. Cela passe notamment par la variété des genres (roman, poésie, théâtre) publiés, et des genres au sein des genres, comme le fantastique ou le roman policier. Nous constatons également qu'il existe de grandes disparités dans la réception de la collection en Belgique et en France. De manière générale, les auteurs qui parviennent à se faire une place en France sont ceux qui bénéficient de la plus grande notoriété. Des auteurs tels que Maurice Maeterlinck, Simon Leys ou Dominique Rolin y sont très bien identifiés et circulent sans difficulté. Il est beaucoup plus difficile d'imposer des auteurs qui n'ont pas pu s'imposer en France au préalable. Nous devons composer avec ce prisme, qui n'est pas seulement une question de domination : c'est aussi le propre des échanges internationaux. Après tout, nous fonctionnons de la même manière en Belgique avec la littérature québécoise ou suisse romande.

*JB – Sauf erreur de ma part, « Espace Nord » ne signe jamais de contrats exclusifs pour la reprise de tel ou tel titre, ce qui fait que pas mal de ses volumes sont également disponibles en d'autres collections. Quels sont les atouts de la collection sur le marché hypercompétitif du livre de poche et constatez-vous qu'« Espace Nord » bénéficie aujourd'hui d'une image de marque solide et commercialement viable ? Quelle est par exemple la position de la collection sur le marché français ?*

TH – Les volumes de la collection « Espace Nord » qui existent dans une autre collection de poche sont assez rares. Cela peut concerner les ouvrages du domaine public, comme Maurice Maeterlinck ou Georges Rodenbach, ou des ouvrages plus récents pour lesquels nous n'aurions effectivement pas l'exclusivité. Mais d'une certaine façon, le marché du livre de poche s'autorégule et n'aime pas trop les doublons en dehors des classiques absolus. Pour un ouvrage récent, c'est donc assez exceptionnel (je pense par exemple au *Nom de l'arbre* d'Hubert Nyssen, également publié en « Babel » chez Actes Sud). En revanche, il est assez fréquent que la première édition grand format continue à exister. Cela ne nous dérange pas, dans la mesure où les deux formats semblent mener des vies parallèles sans se télescoper.

J'ajoute ici que vous avez parfaitement raison d'aborder le volet juridique, car c'est un paramètre invisible, auquel peu de gens pensent, et qui est pourtant déterminant dans la conduite d'une collection comme « Espace Nord » – et dans le regard extérieur, analytique, qui peut être posé sur elle. Car la notion de catalogue en dépend. En effet, le catalogue « Espace Nord » n'est pas totalement le reflet exact de nos choix. Il faudrait y ajouter tous les titres que nous n'avons

pas eu le droit de publier, alors qu'il nous semblait crucial de les faire entrer en « Espace Nord ». Il y a parmi ces refus quelques auteurs francophones belges qui ne souhaitent pas être assimilés à des institutions belges. Leur carrière se fait en France, et ils voient d'un mauvais œil que l'on puisse les réduire à la Belgique. Il y a également les livres dont les éditeurs premiers ne souhaitent pas nous céder les droits, ou veulent nous les céder à des prix prohibitifs.

Malgré ces obstacles, « Espace Nord » est sans doute l'une des marques à bénéficier de la plus grande légitimité et notoriété en Belgique francophone, aux côtés de Casterman, de Dupuis ou du Lombard dans une veine plus industrielle, ou de Marabout première mouture qui appartient désormais au passé. Cette légitimité me semble être reconnue à la fois par les lecteurs, par le monde des éditeurs et des libraires, par la critique et bien entendu par les auteurs, pour lesquels le fait d'entrer en « Espace Nord » est aussi une forme de reconnaissance symbolique.

*JB – Le catalogue d'« Espace Nord » est à la fois impressionnant (360 titres, presque tous réellement disponibles) et très original (la collection accueille beaucoup de textes vraiment surprenants). Quels sont les grands succès mais aussi les grands échecs et quelles sont selon vous les grandes tendances qui se sont dégagées (mais qui sont peut-être en train de changer depuis peu) ?*

TH – Au moment de fêter la sortie du cinquantième titre en 1988, la collection enregistrait déjà de beaux succès de librairie : *La Comtesse des digues* de Marie Gevers et *Le Bourgmestre de Furnes* de Simenon s'étaient écoulés chacun à plus de 15 000 exemplaires, *Pelléas et Mélisande* de Maeterlinck à près de 10 000 exemplaires. En 2005, le chef-d'œuvre de Maeterlinck a atteint les 35 000 exemplaires vendus, et va se trouver dépassé par *Le Pendu de Saint-Pholien* de Simenon et *La Femme de Gilles* de Madeleine Bourdouxhe, tous deux vendus à 40 000 exemplaires, dans une région où la barre des 10 000 exemplaires apparaît comme un échelon hors de portée pour un éditeur littéraire.

La situation des uns et des autres a évolué en raison de divers facteurs. À titre d'exemple, les droits de Madeleine Bourdouxhe sont aujourd'hui gérés par Actes Sud, et il n'est plus permis à la collection « Espace Nord » d'exploiter ce titre. Le succès de Maeterlinck ne s'est jamais démenti, mais il faudra voir sur le long terme quel est l'impact, sur nos ventes, de son entrée dans le domaine public – qui a vu différents éditeurs se mettre à rééditer son théâtre et ses essais. Les fluctuations ne sont toutefois pas toujours fonction de concurrence éditoriale : les modes changent avec le temps, et des auteurs qui comptaient à une époque finissent tôt ou tard par perdre en intensité.

À l'heure actuelle, je dirais qu'il y a trois grandes catégories de titres à fort potentiel commercial au sein de la collection : les grands classiques (Camille Lemonnier, Maurice Maeterlinck, Georges Rodenbach), des figures de la littérature de genre comme Jean Ray, et des auteurs plus contemporains accessibles et bien identifiés (André-Marcel Adamek, Armel Job). Et puis des percées tout à fait remarquables, comme le roman *Rodéo* d'Aïko Solovkine, dont on ne peut prédire encore le comportement dans la durée.

Je préfère ne pas nommer explicitement les échecs, car cela pourrait donner une fausse idée de leurs auteurs. Mais je dirais qu'il peut y avoir, d'une part, des choix très pointus portés sur le Patrimoine : des œuvres anciennes qui n'ont pas accédé au statut de chef-d'œuvre, et dont nous ne réussissons pas à amorcer la redécouverte. D'autre part, des œuvres plus contemporaines qui n'avaient pas, lors de leur première édition, réussi à s'imposer auprès du public. Il faut toutefois apporter ici une précision importante : nous savons par avance que certains titres connaîtront des ventes faibles, parce que nous ne pouvons pas transformer en *best-seller* (par la seule magie d'une marque et d'un format de poche) un titre qui est par définition voué à un public restreint. Mais cela fait partie de notre mission patrimoniale. Le tout est d'équilibrer les projets en fonction.

*JB – Quelle est au juste votre fonction au sein de la collection, et comment se situe le travail de gestion et d'accompagnement didactique par rapport à la politique éditoriale proprement dite, qui relève d'un comité de lecture dont les membres sont désignés par l'acteur public ?*

TH – Techniquement, je dirige la collection d'un point de vue opérationnel, mais je n'estime pas être directeur de collection, qui a généralement tendance à prendre les décisions en matière de choix éditorial. Je pense d'ailleurs que la collection « Espace Nord » ne devrait pas être confiée à un directeur de collection, car le risque de biais serait énorme. Je suis plutôt « responsable éditorial », désigné pour un temps par les pouvoirs publics. Tout au long de ce mandat, mon rôle consiste à faire dialoguer les instances qui interagissent autour de la collection, et à faire suivre à la collection une ligne qui tienne compte de la diversité de ces points de vue. Très pratiquement, je suis en contact avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, j'anime les réunions du comité, j'échange avec le diffuseur-distributeur, je m'occupe de toutes les négociations de droits, j'établis la programmation définitive, je supervise le travail des postfaciers, et je conçois les couvertures par goût personnel pour le graphisme.

Le volet didactique se répartit entre plusieurs personnes. Tout d'abord ma collègue directe, Émelyne Bechet, qui s'occupe également du suivi de la production et de la communication. Nous pouvons également compter sur les membres du comité qui ont un lien avec l'enseignement, et depuis quelques années sur le soutien d'un détachement pédagogique organisé au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles. À l'heure actuelle, c'est Laura Delaye, enseignante, qui a été désignée par les pouvoirs publics pour remplir toute une série de missions relatives à l'enseignement de la littérature francophone de Belgique. Parmi ses missions figurent des activités liées à la collection « Espace Nord », qui vont de la réalisation de dossiers pédagogiques à l'organisation de formations pour les enseignants.